
LETTRE

De la Faculté de Théologie de Paris ;

Coe

A M. de JUIGNÉ , Archevêque de Paris.

FRC

*La Faculté de Théologie de Paris s'étant
assemblée en Sorbonne , lieu ordinaire de
ses séances , a arrêté unanimement qu'elle
enverroit cette lettre à M. l'Archevêque
de Paris.*

4811

RÉVÉRENDISSIME PERE EN J. C.

Toujours sincere & constante dans son attachement aux Evêques de l'Eglise Gallicane , aux successeurs de St. Denis envoyé par le Siege Apostolique , la Faculté de Théologie n'a pu néanmoins se défendre des sentiments plus vifs & plus affectueux pour les Prélats qu'elle a élevés & nourris dans son sein.

Quelle joie n'a - t - elle pas éprouvé

A

cf M2W 8657

lorsque vous futes appelé par le Seigneur au gouvernement du Diocèse de Paris ! Témoin de vos travaux , pleine d'admiration pour vos vertus , avec quel empressement n'a-t-elle pas applaudi à votre élévation ?

A présent que la tristesse a succédé à la joie ; à présent que des revers lamentables vous ont éloigné de nous , elle se hâte de vous offrir , dans l'excès de votre accablement , une foible consolation ; pénétrée de votre douleur , elle vous fait part de la sienne.

Gardienne de la foi antique liée à la Chaire de Pierre , ferme dans la tradition des Peres , la Faculté de Théologie ne reconnoît & ne reconnoitra que vous pour son légitime Pasteur.

Fait en l'Assemblée générale , tenue en Sorbonne , ce premier Avril 1791.

Signé GAYET-DE-SANSALE ,
Syndic.

